



Présentation des Prix de l'innovation FEED 2025

Les écoles membres de la Fédération des établissements d'enseignement privés se démarquent par la réussite de leurs élèves et par la qualité de l'enseignement et des services offerts aux élèves et à leurs familles. C'est aussi un milieu qui se distingue par des innovations qui se répercutent sur l'ensemble du système d'éducation québécois. Pour mieux faire connaître ces initiatives des écoles privées, la FEED est fière de présenter les Prix de l'innovation 2025.

Depuis 2017, ces prix sont remis annuellement dans le cadre d'une soirée gala qui se tient le premier mercredi de mai, en marge de l'assemblée générale de la FEED.

Objectifs

- Fournir aux écoles innovantes une occasion de mettre leur expertise en valeur.
- Renforcer la culture d'innovation de l'enseignement privé.
- Documenter l'innovation et diffuser les initiatives aux autres écoles privées, à l'ensemble du milieu de l'éducation et au grand public.

Avantages à participer

- Valorisation du personnel.
- Partage d'expertise.
- Visibilité – innovereneducation.com, réseaux sociaux, relations médias.
- Certificat encadré et sceau électronique aux finalistes et aux gagnants.
- Chèque de 750 \$ aux gagnants de chaque catégorie, grâce aux partenaires de la FEED.

Règles des Prix de l'innovation

- Seules les candidatures reçues avant le **20 février 2025, 17 h** sont admissibles.
- Une école peut soumettre une seule candidature par catégorie et un total de trois candidatures. Elle peut être finaliste dans différentes catégories, mais ne peut gagner plus d'un prix annuellement.
- Une école remportant le prix dans une catégorie ne pourra gagner le prix dans cette catégorie pour les trois années suivantes.



Neuf catégories pour l'édition 2025

1 – Initiatives enseignantes au préscolaire-primaire

2 – Initiatives enseignantes au secondaire

Ces catégories regroupent des projets initiés et mis en place par un ou des enseignants d'une école qui ont fait preuve d'innovation pour engager les élèves dans leur apprentissage et nourrir le plaisir d'apprendre.

3 – Transformation du modèle traditionnel de l'école au préscolaire-primaire

4 – Transformation du modèle traditionnel de l'école au secondaire

Ces catégories regroupent des projets éducatifs novateurs, qui n'ont pas d'équivalent au Québec, pour transformer l'expérience scolaire des élèves, soutenir la motivation et l'engagement, et nourrir le plaisir d'apprendre.

5 – Réussite des élèves ayant des défis particuliers

Cette catégorie regroupe des projets novateurs qui visent à amener à la réussite des élèves qui doivent composer avec des défis particuliers, qu'il s'agisse de troubles d'apprentissage ou de comportements, de handicaps, de retard scolaire, de problèmes de santé ou d'autres difficultés ayant un impact sur leur réussite scolaire.

6 – Développement professionnel du personnel

Cette catégorie vise à reconnaître les initiatives d'écoles qui soutiennent le développement professionnel des membres de leur personnel et qui ont adopté des approches novatrices à cet égard.

Le monde dans lequel l'école et le personnel enseignant évoluent exige des adaptations constantes, d'où la nécessité d'assurer le développement professionnel de ses employés. Qu'il s'agisse d'aspects pédagogiques ou technologiques, de bien-être, de santé mentale, d'inclusion ou autres, quelles sont les initiatives innovantes mises en place dans le milieu afin de soutenir la formation continue?



7 – Santé mentale et physique des élèves

Cette catégorie regroupe les projets visant le mieux-être des élèves. Elle englobe aussi bien des initiatives qui visent à diminuer le stress et l'anxiété chez les jeunes, à les amener à bouger davantage, à bien s'alimenter, à passer du temps à l'extérieur ou encore à prévenir des comportements à risque.

La réussite éducative ne peut se définir que par l'obtention d'un diplôme. Une des composantes essentielles d'une bonne éducation inclut aussi l'adoption de saines habitudes de vie, tant sur le plan physique que psychologique. Quelles sont les initiatives innovantes de votre école pour soutenir la santé des jeunes?

8 – Santé mentale et physique du personnel

Cette catégorie regroupe les projets visant le mieux-être du personnel. Elle englobe les initiatives qui visent par exemple la santé physique et mentale, la reconnaissance, l'entraide et le maintien d'un climat sain, agréable et stimulant. Votre école a-t-elle mis en place un projet innovant pour bien accompagner les membres de son personnel?

9 – Engagement communautaire

Cette catégorie regroupe les projets qui amènent les élèves, l'équipe-école et/ou l'ensemble de la communauté de l'école à s'impliquer dans son milieu, dans le domaine social, environnemental, culturel ou autre. Quel projet unique votre école a-t-elle mis en place pour former des citoyennes et des citoyens engagés et déterminés à faire une différence dans leur communauté?

Prix coup de cœur

Le jury a la possibilité de déterminer un prix « Coup de cœur » pour une initiative qui se démarque, mais qui n'a pas remporté le Prix dans sa catégorie.



Pourquoi participer ?

- Les projets qui répondent aux critères bénéficient d'une visibilité sur les différentes plateformes de la Fédération.
- Les initiatives retenues ont une page sur le site www.innovereneducation.com. Ces pages sont référencées pour un maximum de visibilité.
- Les finalistes gagnants de chaque catégorie reçoivent un certificat qui peut être affiché dans leur établissement.
- Les finalistes et les gagnants de chaque catégorie reçoivent un sceau, en format JPEG, qu'ils peuvent afficher sur leur site Internet et leurs différents outils de communication.

Matériel à fournir

Pour soumettre une candidature, vous devez remplir le formulaire informatisé et fournir du matériel visuel.

Ce matériel doit être acheminé à l'adresse PrixInnovation@feep.qc.ca avant le 20 février 2025, à 17 h

1. Deux (2) photos de haute résolution (maximum 10 Mo) avec droit de diffusion grand public.
2. Choisir une des deux options suivantes :

- 1^{er} choix** : Lien vers une vidéo (3 minutes maximum). Cette vidéo peut être hébergée sur votre site Internet, *YouTube* ou *Vimeo*. **Notez que les vidéos hébergées sur Google Drive ne sont pas acceptées. Ne pas envoyer de vidéo directement, envoyez simplement un lien. La vidéo doit être accessible pour une durée indéterminée.**

ou

- 2^e choix** : Une présentation PowerPoint d'un maximum de 16 pages est aussi acceptée. À noter : il est possible de produire une vidéo à partir d'un PowerPoint en utilisant le convertisseur intégré au logiciel, vous pouvez même y ajouter des commentaires.

L'école est responsable de s'assurer d'avoir les autorisations de toutes les personnes qui figurent sur les photos ou la vidéo, puisque ce matériel pourrait être diffusé sur diverses plateformes.



Description du processus d'évaluation

Ceux et celles qui le souhaitent ont accès à un webinaire d'une heure pour préparer cette présentation, les 25 et 27 mars, de midi à 13 h. Les finalistes auront le choix entre deux dates qui seront annoncées dans le courriel envoyé pour annoncer les finalistes.

L'évaluation des candidatures est faite par un jury, formé d'experts indépendants, selon des critères d'évaluation préétablis. **Seules les trois premières minutes des vidéos sont prises en considération par le jury.**

- Des finalistes sont déterminés pour chacune des catégories. Les finalistes seront annoncés le jeudi 20 mars 2025 dans le *FEEP en bref*. Les directions générales des écoles finalistes recevront aussi un courriel pour les informer de leur sélection.
- **Les finalistes sont invités à une visioconférence de 10 minutes dans la semaine du 7 avril pour présenter leur projet et répondre aux questions des membres du jury (5 minutes de présentation et 5 minutes de questions-réponses). La date et l'heure de convocation pour chaque projet seront annoncées au moment de l'annonce des finalistes.**

Critères d'évaluation des candidatures

L'évaluation de chaque dossier est effectuée en fonction des quatre critères et de la pondération suivante :

- Originalité du projet : 50 %
 - Est-ce que ce projet est unique au Québec dans sa finalité, dans sa démarche ou dans les résultats attendus?
- Résultats obtenus : 40 %
 - Les projets doivent être déjà mis en œuvre et les mises en candidature devront présenter des résultats : observations, témoignages, résultats quantitatifs.
- Qualité du français : 10 %



Dates importantes

- **Début de la période de mise en candidature : 2 octobre 2024**
- **Webinaires d'information pour la préparation d'une candidature :**
 - Vendredi 6 décembre, de midi à 13 h
 - Jeudi 12 décembre, de midi à 13 h (reprise)
- **Fin de la période de mise en candidature : 20 février 2025, à 17 h**
- **Annonce des finalistes : 20 mars 2025**
- **Webinaire pour les finalistes :**
 - Mardi 25 mars, de midi à 13 h
 - Jeudi 27 mars, de midi à 13 h (reprise)
- **Visioconférence de 10 minutes pour présenter son projet aux membres du jury : semaine du 7 avril**
- **Dévoilement des gagnants lors du Gala des Prix de l'innovation de la Fédération, mercredi 30 avril 2025, de 17 h à 20 h, au Manoir Saint-Sauveur (la veille de l'assemblée générale).**

Pour consulter le site Internet des Prix de l'innovation qui présente les projets présentés au cours des années précédentes, cliquez [ICI](#).

Pour accéder au formulaire de mise en candidature, cliquez [ICI](#).